

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 10 Octobre 1853.)

J. *Muller*, contrôleur de péages à Lauffenbourg, suspendu dans l'exercice de ses fonctions, ayant demandé sa démission, elle lui a été accordée.

(Du 11 Octobre 1853.)

Le Département des Postes et Travaux publics a été autorisé à convertir en service annuel le service de messagerie établi pour l'été entre Bale et Baden.

(Du 12 Octobre 1853.)

Le Gouvernement de *Zurich*, sous date du 6 courant et celui de *St. Gall*, en date du 4 ont soumis à la sanction :

a. La Convention conclue en Juin dernier entre des délégués des Cantons de *Zurich*, *Argovie* et *Thurgovie* et ratifiée par les Grands Conseils des Cantons intéressés, concernant l'exercice du droit de rachat appartenant à ces Cantons relativement à l'entreprise des chemins de fer de la Compagnie Nord-est;

b. La Convention conclue entre les Gouvernements des Cantons de *St. Gall* et de *Thurgovie* et ratifiée par leurs Grands Conseils, concernant l'établissement de chemins de fer sur les territoires respectifs.

Après mûr examen de ces Conventions, le Conseil fédéral a trouvé qu'elles ne renferment rien qui soit

contraire aux droits de la Confédération ou d'autres Cantons et il a prononcé la ratification demandée, a tenu de l'art. 7 de la Constitution fédérale.

Nominations du Conseil fédéral.

Employés aux postes :

- 10 Octobre, Buraliste postal à Belp : M. Samuel *Wägli*, aubergiste au dit lieu. Traitement fr. 300.
- » » Chef de bureau de distribution des messageries à Zurich : M. J. *Huni*, actuellement commis. Traitement fr. 1800.
- » » Commis de poste à Arau : M. Daniel *Ehrsam*, aide provisoire. Traitement fr. 1080.
- » » Commis de poste à Arau : M. Théodore *Muhlberg*, aide provisoire. Traitement fr. 864.
- » » Buraliste postal et télégraphiste à Lichtensteig : M. Jacques *Lichtensteiner*. Traitement 1200 fr. de la caisse des postes et 200 fr. de celle des télégraphes.
- » » Commis de poste à Zurich : M. Fr. *Weber*. Traitement fr. 1500.
- » » Chef du bureau des messageries à Genève : M. J. F. *Magnin*, employé provisoire au dit bureau. Traitement 2040.
- » » Deuxième commis au bureau des messageries à Genève : M. C. *Hoch*, commis. Traitement fr. 1500.
- » » Troisième commis au bureau des messageries à Genève : M. François *Favre*, conducteur. Traitement fr. 1200.

14 Octobre, M. Gaspard *Fuog*, boucher, nommé buraliste postal et facteur à Stein s/R., Canton de Schaffhouse. Traitement fr. 500.

Employés aux péages :

10 Octobre, Receveur au bureau de péage à Creme-naga : M. Giuliano *Taminelli*, actuellement receveur de péage à Termini. Traitement annuel fr. 720.

» » Receveur au bureau de péage à Arzo : M. Antonio *Allio*, d'Arzo. Traitement annuel fr. 500 avec 3^o/_o de la recette brute.

Militaire :

12 Octobre, M. Henri *Siegfried*, de Oberstrass près Zurich, nommé Secrétaire d'état-major de M. le colonel féd. Benz à Zurich.

(Du 12 Octobre 1853.)

M. Théophile *Imobersteg*, de Bolligen, Canton de Berne, nommé concierge et copiste au Département militaire fédéral. Traitement fr. 1200.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1853
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	46
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.10.1853
Date	
Data	
Seite	524-526
Page	
Pagina	
Ref. No	10 056 480

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.